

comme il disait, les traditions de la famille Sarto, qui étaient faites de simplicité et de frugalité.

La volonté du défunt est qu'il n'y ait ni fleurs ni discours à ses funérailles.

Pie X a envoyé à sa sœur Thérèse une lettre de consolations et de réconfort.

Mlle Gilda Parolin, fille du défunt, réside habituellement à Rome, chez les deux autres sœurs de Sa Sainteté, place Saint-Pierre.

### CONGREGATIONS ROMAINES

Les procès de canonisation. — Le vœu héroïque. — La communion des malades non à jeun. — L'édition vaticane du chant grégorien. — Petites Sœurs des Pauvres. — La messe de minuit, le jour de Noël. — L'indulgence des Croisiers.

**V**OICI quelques détails intéressants sur le procès canonique qui est ouvert en vue de la cause de béatification du pape Pie IX.

« D'après la règle, on doit faire le procès du Serviteur de Dieu dans tous les endroits où il a demeuré un temps notable. Et pour ce motif on devra former des tribunaux à Sinigaglia, son lieu de naissance ; à Spolète, dont il a été archevêque ; à Imola, où il a été transféré du siège précédent ; et finalement à Rome, où il a passé sa vie de pontife. Il est très probable que l'on érigera un tribunal à Gaète, lieu de son exil quand la révolution le chassa de la Ville éternelle. D'après les règles ecclésiastiques, ces procès seront faits par l'ordinaire et sous sa propre autorité. Quand aucun témoin *de visu* n'a été interrogé dans les procès apostoliques, ou si étant interrogés ils ne peuvent pas répondre sur l'héroïcité des vertus durant les dix dernières années de la vie du Serviteur de Dieu, alors, au lieu de deux miracles, on en demande quatre. Je ne sais si l'on fera le procès *ne probationes preant* ; mais ce que je sais, c'est